

### 4.7.3. Reconnaître des colonies saines

Cet aide-mémoire donne des indications pour évaluer la santé des abeilles. Le contrôle régulier des colonies permet d'identifier d'éventuels problèmes sanitaires à un stade précoce et d'appliquer des mesures planifiées et ciblées. Il est essentiel de vérifier et d'évaluer les colonies au moins au printemps (quand fleurit le muscari ou la primevère des bois), en été (entre récolte estivale de miel et premier traitement d'été) et en octobre (avant l'hivernage).

#### But :

Les apicultrices et apiculteurs savent ce qu'est une colonie saine. Ils sont capables de reconnaître des anomalies et par conséquent des colonies faibles ou des maladies et agissent à temps.

#### Manière de procéder :

L'observation au trou de vol et le contrôle des déchets (voir [aide-mémoire 4.8.1. et 4.8.2.](#)) fournissent déjà les premiers indices sur l'état d'une colonie. Les deux méthodes peuvent également être utilisées pendant la saison froide (début du printemps, fin de l'automne ou même en hiver) sans déranger les colonies. Elles livrent des informations importantes sur les points dont il faudra particulièrement tenir compte lors du prochain contrôle des colonies.

Lors du contrôle des colonies, il faut prêter attention aux points suivants afin d'identifier précocement d'éventuelles difficultés : comportement des abeilles, tailles/développement de la colonie, réserves de nourriture, infestation de varroas et taille/aspect du nid à couvain.

Caractéristiques d'une colonie saine lors du contrôle (ruches suisses/divisibles) :

	<b>Printemps</b> (muscari, primevère des bois)	<b>Eté</b> (entre récolte de miel et 1 <sup>er</sup> traitement)	<b>Automne</b> (avant hivernage)
<b>Observation au trou de vol</b>	Activité de vol par temps propice	Forte activité de vol	
	Taches de déjections sur planche d'envol	Que très peu de taches visibles	Aucune tache visible
<b>Contrôle de déchets</b>	Fond de la ruche/plateau varroa	Voir aide-mémoire 4.8.2.	
<b>Comportement</b>	Lors de l'ouverture de la ruche	Colonie reste calme, le bourdonnement s'arrête rapidement (ce qui indique la présence d'une reine)	

	Printemps	Eté	Automne
<b>Comportement</b>	En sortant les cadres	Les abeilles restent calmes et ne s'envolent pas. Elles se déplacent lentement sur le cadre.	
<b>Taille de la colonie/développement</b>	Nombre de cadres bien occupés	Colonie de production : 7 (minimum 5)	Colonie de production : 10 ou +  Jeune colonie de l'année en cours : selon moment de création
	Masse d'abeilles sur cadre de couvain	Couvain largement couvert d'abeilles	
<b>Réserves de nourriture</b>	Miel / pollen disponible	Couronne de nourriture avec pollen (pain d'abeille) et miel	
	Réserve minimale stockée par la colonie	5 kg de nourriture (mieux 10 kg)	5 kg de nourriture (en partie ouverte) 20 kg de nourriture
<b>Infestation de varroa</b>	Ailes déformées	Pas d'abeille avec des ailes déformées	Pas ou presque pas d'abeilles avec des ailes déformées
	Chute naturelle de varroas morts	Pas plus d'un acararien par jour	Pas plus de 10 acarariens par jour Pas plus de 5 acarariens par jour
<b>Nid à couvain</b>	Aspect du nid à couvain	Compact/régulier (moins de 10% de cellules vides, pas d'opercules troués)	Compact et régulier (moins de 15% de cellules vides, pas d'opercules troués), opercules légèrement bombés
	Stades de couvain observés	Tous les stades : œufs, larves enroulées, couvain operculé Selon site, tous les stades ne sont plus observables, évent. déjà sans couvain	
	Aspect des larves	Larves saines : segments des larves couchées sur le côté bien visibles, les larves nacrées flottent dans la gelée nourricière	

Caractéristiques principales d'un couvain sain en images :



Couvain largement recouvert d'abeilles



Couvain compact avec peu de cellules vides



Les larves flottent dans la gelée nourricière



Larves nacrées et brillantes, segments bien visibles

Les observations importantes sont à noter dans le registre de colonies. En cas de suspicion de maladies à déclaration obligatoire, avertir l'inspecteur des ruchers.

Vous trouverez de plus amples informations dans les tutoriels vidéo relatifs au contrôle des colonies ainsi que dans les aide-mémoire du SSA 4.7. Evaluation et sélection de colonies, 4.8.1. Observation au trou de vol, 4.8.2. Contrôle des déchets, 4.2. Nourrissement et 4.3. Hivernage sur [www.abeilles.ch/aidememoire](http://www.abeilles.ch/aidememoire).